

Lettre du comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires

Paroles de chômeurs

François, viré il y a 3 ans

Le tribunal des Prudhommes s'est enfin occupé de mon dossier. Encore un mois d'attente.

J'ai été licencié il y a trois ans, de façon abusive ; je le sais car, délégué syndical, j'ai reçu une formation juridique. Ils avaient décidé de se débarrasser de moi. La grande entreprise de service où je travaillais est assez communautarisée : les antillais dans tel syndicat, les maghrébins dans un autre, etc. Je suis antillais et mon chef était maghrébin. Pour trois retards mineurs, ils ont saisi l'occasion. J'ai toujours fait mon travail.

Je confirme que si le licenciement s'est mal passé, c'est plus difficile de retrouver un emploi. Il faut du temps pour se remettre de cette épreuve ; tant que le procès n'est pas terminé, on ne tourne pas la page.

Quelques mois après mon licenciement j'avais retrouvé un emploi, le médecin m'a alors dit que je n'avais plus de reins. En attente de greffe, je suis en dialyse tous les deux jours. Mes proches disent que c'est le licenciement et le stress qu'il a produit qui en est la principale cause.

Le licenciement, un procès, le chômage durant près de trois ans, la maladie et l'attente d'une greffe de rein, cela fait beaucoup pour ma famille.

J'ai pris du recul, je n'ai pas de haine : il y a des gens sans scrupules, certains le sont devenus à cause de la religion, pour d'autres, pas besoin de religion, mais tous ne sont pas comme cela.

J'attends de guérir et de retrouver une vie normale, celle que j'avais avant.

Faut-il durcir le contrôle des chômeurs ? Les expériences relatées dans ce numéro montrent qu'une autre approche est possible, fondée sur la confiance envers la personne. La honte, la peur, le sentiment d'échec, la blessure « de ne pas être comme les autres », toutes ces fragilités provoquées par le chômage de longue durée peuvent-elles être guéries par un surcroît de contrôle ? On peut en douter ! L'axe fondamental d'une remise à l'emploi devrait plutôt être de répondre à ce besoin fondamental de tout homme, si crucial dans notre société selon le philosophe Axel Honneth : *la reconnaissance*, notion intégrant confiance en soi, respect de soi, estime de soi...

Ecouter la personne, vivre avec elle une relation fraternelle, l'accompagner sur la reprise en main de sa vie en respectant sa liberté vont être les premiers pas dans cette reconnaissance, comme cela est vécu à « Solidarités nouvelles face au chômage ». Cela risque cependant de ne pas suffire lorsque des personnes ont été trop « cassées » ou qu'elles vivent dans des territoires eux-mêmes en perdition : d'où l'intérêt de l'expérimentation en cours « Territoires zéro chômeur de longue durée », qui part des désirs et des savoirs des personnes pour créer des emplois – *inversant* l'approche habituelle fondée sur l'adaptation des chômeurs au marché.

Ces deux initiatives qui parient sur les personnes, en ayant d'abord le souci de leur reconnaissance – et non de leurs handi-

caps ou de leur formatage aux besoins du marché – me fait penser à l'inversion de la notion de « prochain » telle qu'elle est mise en scène par Jésus dans la parabole du Bon Samaritain : alors que l'homme de loi lui demande quel est « mon prochain », Jésus lui demande quel est le prochain, non du Samaritain, mais de l'homme blessé ! C'est à partir des blessés de la vie, de leurs désirs, de leurs talents, et non des conceptions de ceux qui leur viennent en aide, qu'il faut engager les démarches d'insertion.

Evidemment, cette inversion des choses ne va pas de soi, elle demande du temps, de la persévérance pour mettre en mouvement – mobiliser – les personnes en précarité et tout l'environnement social, économique, institutionnel : « le temps est supérieur à l'espace », nous dit le pape François. Il faut aussi être pragmatique, s'adapter au contexte, être prêt à expérimenter, car – dit-il encore – « la réalité est plus importante que l'idée ».

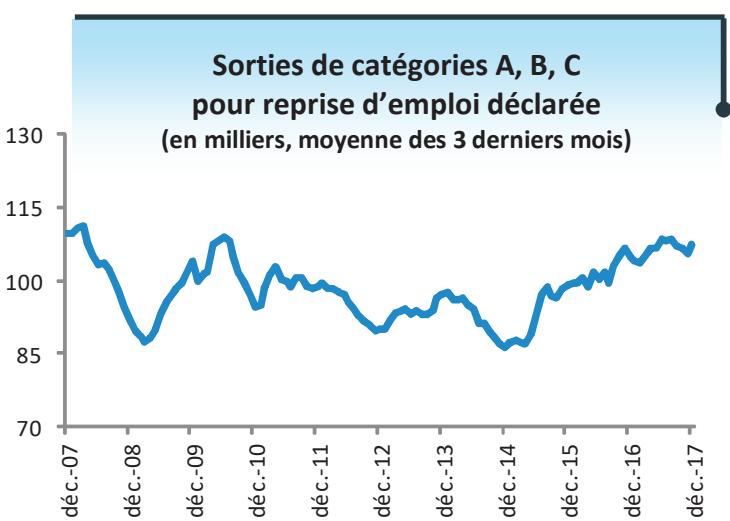
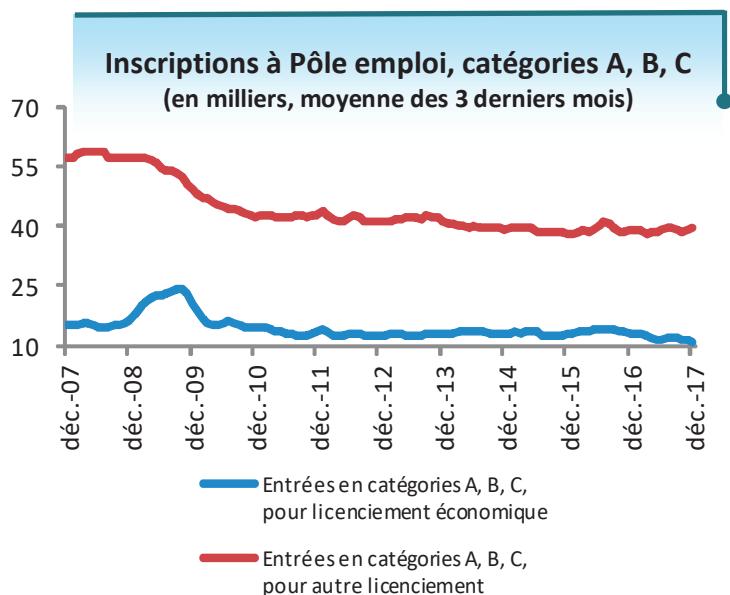
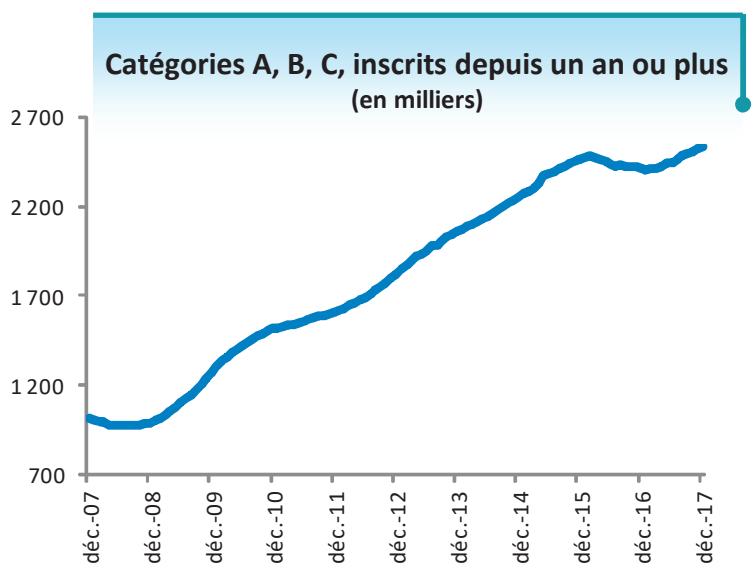
« Qu'est-ce qui fait vivre encore quand tout s'écroule ? » se demandent des amis théologiens à partir de récits de vie de personnes en grande exclusion (cf. p. 8). Deux pôles principaux de résilience sont mis en évidence dans leur ouvrage : le « *ressort intérieur* » et, bien sûr, la *relation*. Ayons confiance en ce ressort intérieur – la dimension spirituelle en chacun de nous, l'appel de la Vie, la dignité essentielle de l'être humain – et laissons-nous saisir profondément par une relation humble avec la Beauté de chacun.

Le pari de la confiance



Patrice SAUVAGE

REPÈRES



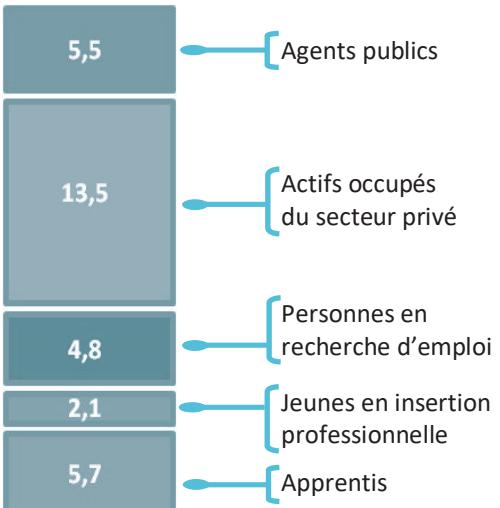
Source : DARES. Indicateurs 2018-003

Les bénéficiaires de la formation

Dépenses de formation par public bénéficiaire en 2014, en milliards d'euros

Total

31,6 Mds



D'après Alternatives Economiques - janvier 2018

Faut-il durcir le contrôle des chômeurs ? Il existe déjà, et c'est une très ancienne tradition que de contrôler les pauvres. Concernant les chômeurs, la détection de la fraude aux allocations n'a cessé de s'améliorer ; en France, elle s'élevait à 178 millions d'euros en 2016 (contre 76 millions en 2012) ; cela reste anecdotique au regard des 33 milliards d'allocations versées (soit 0,5%) et la fraude fiscale (21 milliards de redressement en 2015).

Tout système d'assurance a besoin de garde-fous pour fonctionner, tous les pays européens le savent. Faut-il faire plus ? Près d'un chômeur sur cinq retrouve un emploi dans les six mois qui suivent son contrôle, dit-on, mais ils acceptent des emplois de moindre qualité en termes de durée et de salaire. L'intensification de la recherche se résume parfois à multiplier les démarches pour les besoins du contrôle et non dans l'espoir de décrocher un emploi, alors que certains chômeurs recherchent autrement sans pouvoir fournir des preuves tangibles. Surtout le contrôle renforcé pénalise les chômeurs de longue durée (soit plus de 40% des chômeurs inscrits à Pôle emploi) : ils doivent gérer le temps long du chômage et cela passe par des périodes de découragement, ils ont une employabilité (possibilité d'accès à l'emploi) affaiblie et il n'est pas nécessaire de les rendre encore plus précaires.

Florence fait de l'accompagnement à Solidarités Nouvelles face au Chômage depuis plus de 2 ans en binôme avec Paul. Elle répond à nos questions.

Comment cette aventure a-t-elle commencé ?

J'avais envie d'être utile en dehors de mon travail. J'ai tété sur SNC parce que j'ai déjà accompagné des amis qui se trouvaient dans des situations difficiles et je me suis dit que cette expérience personnelle pouvait être mise au service de personnes en difficulté.

J'étais vite rassurée parce que je me suis aperçue qu'en fait les gens n'ont pas tellement besoin d'aide « technique », d'aide sur leurs droits, toutes choses qu'ils peuvent trouver par eux-mêmes sur internet. Le vrai problème est qu'à un moment donné ces personnes se trouvent en situation d'échec, en manque de confiance et n'arrivent pas à passer le cap.

Vous allez nous donner un exemple.

Un homme de 40 ans, informaticien, avec 20 ans d'expérience, qui a fait une formation aux métiers du Web pendant sa période de chômage, n'arrivait pas à retrouver du travail et s'est retrouvé au RSA. C'est pourtant un homme qui, outre ses compétences en informatique, fait de la course à pied, tient un blog suffisamment connu pour être sponsorisé par des marques de sport. Mais il se comparait aux jeunes qu'il jugeait meilleurs que lui. Il se mettait des barrières, systématiquement en situation d'échec chaque fois qu'il avait des entretiens. Il ne souriait jamais, puis, tout au long de l'accompagnement nous l'avons vu s'ouvrir peu à peu et à la fin son visage avait changé, il était devenu souriant. Cet homme avait, sur le papier, toutes les raisons de trouver un travail facilement. Ce qui montre que l'accompagnement se situe à un autre niveau, celui de la remise en confiance. En l'occurrence, cet homme était très secret, par fierté il cachait même à ses amis et à sa famille qu'il était au RSA, et se retrouvait donc très seul, se sentant dévalorisé, honteux d'être dans cette situation de chômage.

Nous proposons un lieu de parole libre, un peu de bienveillance et d'empathie

Nous sommes là pour lui, parce que c'est lui. »

tout en restant à distance car, pour que la parole circule librement nous ne devons pas créer la confusion en étant trop proches. Nous sommes là pour poser des jalons, pousser à écrire des lettres, envoyer des CV, débriefer après les entretiens, poser quelques questions sur leur recherche, jouer le rôle d'aiguillon. Dans le cas de cet

homme, nous lui avons fait admettre et reconnaître qu'il avait un réseau qui pouvait l'aider, pour peu qu'il accepte de reprendre contact avec ses amis, de leur faire part de sa situation. Il a d'ailleurs été étonné de constater que les gens étaient contents de lui apporter un peu d'aide.



Quand le chômeur commence à perdre confiance tout devient très difficile. Dans l'accompagnement, petit à petit des déclics se font, même très minimes, mais c'est comme cela que les personnes avancent : un entretien qui se passe un peu mieux, une lettre qu'on ose envoyer. Une fois il a réussi à décrocher une mission d'un mois pour travailler sur le site web d'une école de commerce. Il a travaillé avec les jeunes de l'école et a ainsi vu que si les jeunes avaient une bonne connaissance d'internet, son expérience de gestion de projet leur apportait quelque chose qu'ils n'avaient pas, il a compris que la combinaison des deux fonctionnait bien. Il a maintenant trouvé un travail pour le site internet d'une mairie.

Je suis heureuse d'avoir pu participer à ce coup de pouce. On ne se revoit plus, mais la dernière fois que nous nous sommes vus – pour les accompagnements nous nous rencontrons habituellement dans un café, lieu neutre – c'est lui qui s'est levé et qui est allé payer les consommations. Symboliquement cela signifiait qu'il avait repris la main et pouvait reprendre son chemin.

C'est eux qui décident s'ils veulent nous revoir ou pas. C'est un fait que j'accepte, c'est leur liberté. Il en est de même pour les accompagnements, pour le rythme auquel nous nous rencontrons. Bien sûr, si nous sentons que la personne ne va pas bien, nous prenons l'initiative de prendre des nouvelles, mais tout en restant à distance, en respectant leur liberté d'accepter ou non.

Pourriez-vous faire cet accompagnement sans le soutien d'une association, de SNC pour vous ?

SNC propose des formations très intéressantes sur l'accompagnement relationnel qui nous sont très utiles : comment écouter, gérer la parole de l'autre, ne pas avoir peur du silence, ne pas chercher à remplir l'espace en parlant trop, montrer qu'on a entendu la souffrance mais sans s'appesantir. Nous accompagnons de l'humain. Le fait que deux personnes prennent de leur temps pour la personne accompagnée, pour l'écouter, pour être avec elle, l'aider à avancer, c'est déjà un signe qui lui est donné sur sa propre valeur.



- **On entend souvent que le chômeur est un homme, une femme seule.**

Il y a un poids à porter, leur propre sentiment d'échec, qu'ils sont seuls à porter. La honte, la peur... c'est le chômeur qui se sent en défaut, qui est en échec personnel. Et cela va avec toutes les difficultés qui rejallisent sur l'entourage. Ils ont besoin d'être rassurés sur eux-mêmes. Pôle emploi ne peut pas proposer ce que nous proposons. Il n'en a pas les moyens ni en personnel ni financiers.

L'important est de remettre de l'humain, sortir de la solitude, déculpabiliser, dédramatiser. La grosse difficulté est d'accepter de se faire aider, se dire qu'on n'y arrivera pas tout seul ; certains n'arrivent pas à franchir cette étape-là.



Ça ne donne pas le vertige de voir une telle misère ?

Il faut remettre les choses à leur place. J'essaie de me raccrocher aux petits pas positifs, à tout ce qui fait avancer. C'est une posture indispensable. Oui, il y a de la misère, mais il y a aussi de belles histoires, des gens qui arrivent à avancer, à reconstruire, à repartir. Se dire que nous avons pu participer à aider quelqu'un, c'est formidable. C'est leur réussite et non la nôtre, nous avons simplement participé à les aider, mais c'est eux qui ont trouvé le chemin.

Est-ce que le travail est vraiment essentiel ? Est-ce que c'est d'abord le travail ? D'abord le logement ? La vie de famille ? À travers l'expérience que vous faites avec eux, que pouvez-vous en dire ?

Souvent, dans ce qu'ils expriment, le travail est essentiel. Mais très vite ce sont les difficultés financières qui apparaissent, elles créent des tensions dans les couples, dans les familles, chez les enfants. Même si l'entourage est un bon soutien, uni, les problèmes financiers créent des tensions.

Malgré ces difficultés réelles, la première chose qui vient dans ce qu'ils expriment, c'est la blessure de n'être pas comme les autres, de ne pas avoir un travail. C'est une déchéance de ne pas avoir un statut social. La perte de la reconnaissance sociale est dramatique, c'est elle qui engendre ce mal vécu.

Il y a le travail, il y a l'emploi, et entre les deux il y a l'activité. Est-ce que c'est vrai ?

Je suis fondamentalement pour la valeur travail, c'est aussi notre contribution personnelle vis-à-vis de la société.

2 >> BRUNO CHAVERON >>

La loi du 29 février 2016 et le décret d'application du 27 juillet 2016 ont rendu possible l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » sur 10 territoires.

**Bruno Chaveron
parle de l'un d'eux,
à Pipriac, en Ille et Vilaine.**



A quoi attribuez-vous cette attention nouvelle pour les chômeurs de longue durée ?

C'est un combat. Depuis plusieurs années. ATD est parti d'une idée simple, utiliser le coût du chômage pour permettre à une entreprise d'embaucher des salariés pour des services considérés comme non rentables par les entreprises « classiques ». En fait, cette entreprise a pour premier but de créer des emplois. Cette idée n'avait pas pu être réalisée parce que la loi ne permettait pas le transfert d'argent de l'Etat vers une entreprise privée. D'où le long combat d'ATD de faire changer la loi.

Pour en démontrer la faisabilité, ATD a proposé de l'expérimenter dans 4 territoires. Une personne d'ATD était sur place, elle a rencontré tous les chômeurs de longue durée, les mairies, le CCAS, les institutions, Pôle emploi, les chefs d'entreprise, les associations présents. A Pipriac la mobilisation a duré 2 ans. Toutes les activités qui pouvaient être utiles ont été recensées. Activités pour le citoyen, pour la commune, pour les entreprises.

Une loi a été votée en février 2016, à l'unanimité pour expérimenter ce projet dans 10 territoires, l'Etat transférant l'argent du chômage à une entreprise à but d'emploi (EBE).

Cela représente un montant de 17 800€ pour chaque chômeur de longue durée embauché. Il faut préciser que la demande d'ATD était de n'embaucher qu'en CDI.

**Ils nous ont dit
ce qu'ils
aimaient faire »**

Notre projet était d'embaucher tous les chômeurs de longue durée volontaires et de trouver les services, sur le territoire, pour les faire travailler. L'entreprise TEZEA a été créée en novembre 2016. En janvier 2017 on a embauché les 9 premiers salariés, fin décembre on était à 54 salariés. Nous sommes sur un territoire de 4 200 habitants et nous n'avons pas le droit d'embaucher en dehors de ce territoire. Nous espérons embaucher encore une vingtaine de personnes pour atteindre l'exhaustivité, c'est-à-dire l'ensemble des chômeurs de longue durée volontaires sur le territoire.

>> TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

•••



Comme on est une entreprise classique, on va avoir des syndicats. Même si nous avons un statut associatif, nous avons un fonctionnement d'entreprise privée. Nous sommes assujettis au même droit du travail.

Les chômeurs en général n'intéressent personne.

Il y avait dès le départ la conviction d'ATD qu'il y a du travail pour tout le monde et que tout le monde est employable.

Il y a eu des entretiens avec tous les chômeurs de longue durée, y compris ceux qui étaient sortis du système, à condition qu'ils soient volontaires. Restait le financement, crucial pour transformer des activités en emploi. Tous sont embauchés au Smic, ils ont aussi le choix de leur temps de travail - au prorata du coût du Smic. Notre démarche a été l'inverse de la démarche habituelle, nous sommes partis du désir des gens concernés ; nous avons d'abord demandé qui voulait travailler, nous avons recensé toutes leurs compétences, au-delà de leurs diplômes. Nous avons fait la démonstration que les chômeurs ne sont pas des bons à rien qui n'ont envie de rien, qu'il y a du travail qu'on peut transformer en emploi à condition de trouver la bonne formule du modèle économique. Le coût du chômage pour l'Etat est neutre, mais

socialement, humainement, il n'y a pas photo : les personnes sont maintenant fières d'avoir de nouveau une vie sociale, fières devant leurs enfants, leur conjoint.

Même quand il fait froid, je n'ai pas froid, parce que je vais travailler. »

Peut-on vraiment créer beaucoup d'emplois ?

Oui bien sûr. On fait du service et aussi de la fabrication ; par exemple des étagères à partir de bois de palettes. Notre particularité ? On touche à tout, les gens font beaucoup de petits boulots : dans la même journée ils peuvent faire différentes activités. L'informaticien peut très bien aider une autre personne à transporter des fenêtres, les personnes embauchées acceptent de rentrer dans cette dynamique. Nous sommes d'ailleurs étonnés car chaque jour nous occupons les 54 personnes de l'entreprise.

La productivité n'est pas toujours à la mesure de ce qu'on souhaiterait, car certaines personnes ont des limites, c'est donc une gymnastique pour l'encadrement de trouver la bonne personne en face de chaque activité.

Mon rôle de bénévole dans cette entreprise est entre autres de participer à l'étude de nouveaux projets – une conciergerie en ce moment. C'est un concept qui se développe beaucoup dans de grosses entreprises. Elle permettrait de créer du lien. Le modèle économique pour nous, actuellement, n'est pas établi.

Nous avons une épicerie ambulante (nous sommes en campagne) qui pourrait aussi, dans le cadre de la conciergerie, faire des livraisons. C'est donc tout un maillage que nous voulons mettre en place et que la conciergerie nous permettrait de développer.

Nous sommes sous-traitants de Breizh-Phénix pour cette activité. Certains nettoient les panneaux des routes, d'autres aident les plombiers à porter du matériel lourd, nous avons aussi une activité de lavage de voitures pour



un garagiste. Ce sont des dizaines et des dizaines de petits boulots, certains apparaissent et d'autres disparaissent. L'activité de gonflage des pneus de camions a été supprimée car un chauffeur s'est retrouvé sans permis et l'entrepreneur, au lieu de le licencier, lui a demandé de faire lui-même ce travail.

Nous sommes soumis à chercher le maximum de travail disponible, travail qui n'est pas forcément visible, il faut chercher, prospecter.

Est-ce qu'il y a déjà des chômeurs qui sont passés par Tezea et qui ont intégré une entreprise classique ?

Non, personne n'a quitté définitivement. L'idée, c'est que les personnes puissent aller dans une entreprise, même temporairement. Nous avons des demandes faites par des entreprises, avec Tezea nous avons la possibilité de périodes d'essai longues. Pour l'instant personne n'a franchi le cap.

Certaines personnes, au sein de notre structure, ont eu davantage de responsabilités et ont donc demandé une augmentation de salaire. Cette question est légitime, mais notre règlement est clair : tout le monde est au Smic. Excepté les deux co-directeurs qui ont été embauchés un an avant la création de l'entreprise, et qui n'étaient pas des chômeurs de longue durée.

Si une personne estime qu'elle n'est pas payée suffisamment, il lui appartient de sortir du processus et d'aller chercher ailleurs.

•••

••• **Comment mesurer le changement de regard que les gens peuvent porter sur les chômeurs ?**

Nous sommes dans du rural. Tezea, sur ce petit territoire, a permis des rencontres entre entreprises et chômeurs

Ce qui est novateur dans cette expérience, c'est un territoire qui se mobilise.

de longue durée. Le simple fait de se rencontrer et de discuter autour d'une table a changé les idées toutes faites que les uns pouvaient avoir sur les autres. Les entreprises ont vu que les chômeurs n'attendaient pas simplement leurs allocations, mais qu'ils avaient des idées, des propositions à faire aussi.

Y a-t-il des oppositions, de la méfiance ?

De la méfiance au départ, oui, car certaines entreprises craignaient une concurrence de par les coûts moindres de Tezea. Nous avons une commission locale qui est chargée d'examiner chaque situation. S'il y a concurrence, Tezea est obligée de se retirer. Nous avons par exemple commencé à faire du nettoyage de voitures à domicile, mais un auto-entrepreneur s'est lancé dans la même activité et nous nous sommes donc retirés. Nous allons continuer le lavage, mais sous une autre forme, sur le parking du supermarché, pendant que les gens font leurs courses.

Sur de petits territoires, la méfiance est vite dissipée, les gens se connaissent et peuvent facilement discuter.

Il y avait aussi une entreprise d'insertion qui pensait que Tezea allait faire la même chose qu'elle. Mais nous différons car nous embauchons uniquement en CDI et non en CDD, tous volontaires et sans sélection. Si l'entreprise d'insertion fait du bâtiment, nous n'en faisons pas.

D'autre part, je vois que l'entreprise d'insertion accompagne mieux les chômeurs que ne peut le faire Tezea, qui n'a pas de personnes suffisantes pour cela. Notre modèle économique ne le prévoit pas. Notre premier travail est de donner du travail aux gens.

On vient de lancer une campagne de financement participatif. On ne peut pas démarrer une entreprise de 70 personnes sans avoir de fonds.

Nous avons commencé dans une ancienne école, mais la mairie en a eu besoin pour ses propres activités, nous avons des locaux dans un appartement qui appartient à la mairie et que nous utilisons comme siège. Nous y avons installé une machine à laver pour faire pressing pour les chambres d'hôte du territoire.

Mais tout cela se fait dans un appartement parce que

nous n'avons pas les moyens de faire autrement.

Nous avons trouvé un grand local qu'on pourrait aménager. Mais personne ne veut nous prêter de l'argent, ni pour louer, ni pour acheter, parce que l'expérience peut s'arrêter dans 5 ans. D'où cette campagne de financement participatif pour développer des emplois nouveaux. Une centaine d'autres territoires sont aujourd'hui réunis en associations pour être prêts à commencer, dès que la loi le rendra possible.

En quoi cette expérience peut-elle avoir une dimension spirituelle ? Si oui, s'exprime-t-elle ?

D'abord c'est mon parcours. La place du travail dans la vie a toujours été centrale pour moi ; j'ai participé au sein de la Mission de France à la réflexion sur le travail, le sens du travail, j'ai été délégué syndical en responsabilité

par rapport à de gros plans de licenciement.

On dit que Dieu s'est fait homme, donc je veux que l'homme soit debout et que l'on puisse vivre ensemble. Ce sont des enjeux de société mais aussi des enjeux liés à ma foi, à ma spiritualité ; j'ai le sentiment que ma foi se réalise aussi à travers cet engagement.

Durant toute ma carrière j'ai voulu que l'économie se mette au service de l'homme, un homme debout.

L'homme debout. Mais l'homme n'est-il pas d'abord un homme de relation, un être fait de relations et pour être en relation.

Je suis très sensible à tout ce qui est dans la vie courante coopération, collaboration, solidarité, partage. Je préfère l'image de se tenir les mains, d'être ensemble : on est plus solidaires, les enjeux sont liés. Il y a aussi la notion d'écologie à prendre en compte.

Je ne sais pas toujours comment traduire tout cela.

Je suis très porté sur les échanges de savoir, les réseaux de solidarité, le partage de connaissances et de savoirs.

La nouvelle génération est davantage dans le « moi j'ai droit » alors qu'il faudrait d'abord définir l'anthropologie par la mise en relation ; la société, le monde, la terre, le territoire, comptent d'abord – avant moi.

Oui, il y a du boulot ! Ce que j'ai bien aimé dans Tezea c'est qu'on arrivait à voir beaucoup de gens qui cherchaient ensemble une solution – il y avait des chefs d'entreprise, ATD, des chômeurs, l'institution. Une personne seule n'a pas la solution. La seule manière de trouver, de s'en sortir, c'est ensemble.

C'est ce qui est novateur dans cette expérience : un territoire qui se mobilise ensemble.



3 >> PATRICK VALENTIN - TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR

Territoires zéro chômeur de longue durée, c'est 450 chômeurs recrutés en CDI sur 10 territoires ; il y en aura 900 fin 2018.

Nous compterons bientôt 40 territoires de plus.

Le principe, transformer les allocations en salaire ; et le but de l'entreprise est de donner du travail, d'où son appellation, entreprise à but d'emploi (EBE). Le travail est-il à ce point central ? Plus que le logement ?

Je le pense. Certes, lorsqu'on a un chez-soi, on peut revivre. Mais lorsqu'on n'a pas de travail, on ne peut se loger. Par ailleurs, et on le découvre chez les chômeurs de longue durée que l'on recrute, le travail donne de la fierté, de la dignité, les réinstalle dans le cercle familial à leur place, ils peuvent partager ; il les réinsère dans la société. Par le travail, ils sont « dedans ».

On raconte que tu en es un peu le « père ». Il fallait non seulement en avoir l'idée - un autre au moins l'a eue, je pense à Maurice Pagat, le fondateur du syndicat des chômeurs, mais surtout la mettre en musique, trouver la méthode ; et les gens pour tenter l'aventure.

Avant toute chose, j'ai eu 9 ans de réflexion. Après mes études universitaires, je suis entré chez les Jésuites. Des études solides et quelques stages pratiques qui m'ont conduit à Madagascar, là où j'ai rencontré pour la première fois la pauvreté. Par la suite, ce fut un séjour en Inde. On ne peut pas passer à côté de la pauvreté toute sa vie. Pour la mise en œuvre, mes premières ébauches datent de 1993. Avec des murs à franchir ; d'abord celui de transférer des budgets d'un ministère à un autre, d'un guichet à un autre, cela ne se faisait pas. En 2008, j'ai ramassé ce que je croyais possible dans un livre-testament ; un jour, d'autres s'empareront de ce projet, puisque tout me semblait bloqué. C'est alors qu'ATD est venu me chercher pour porter mon projet, au moins imaginer quelques expérimentations, comme cela s'est fait pour le RMI. Je devais assumer mon projet, avec leur méthode, à savoir partir du désir des gens concernés.

« Ils faisaient la manche parce que personne ne les employait. »

Le premier aboutissement, c'est la loi de 2016 qui permet que dix territoires tentent l'expérimentation.

Avec des critères stricts, des conditions précises...

Pour faire vite, il faut que les chômeurs soient volontaires, qu'il y ait un large consensus sur ces territoires, d'où leur petite taille, il faut que les gens se connaissent. Du travail, il y en a, il faut le transformer en emplois. Mais on partira du désir et des savoir-faire des chômeurs de lon-

gue durée, on ne fera pas une concurrence déloyale aux artisans ou autres entreprises. Et puis il faut des financements, et faire en sorte que personne ne puisse s'y opposer ; on doute que ce soit vraiment possible, mais on ne sait jamais, cela peut marcher, alors, comme on nous demande d'essayer... C'est ainsi que la loi (29 février 2016) portée par Laurent Grandguillaume, un député PS, fut votée à l'unanimité des parlementaires ; personne n'avait de raison de voter contre.

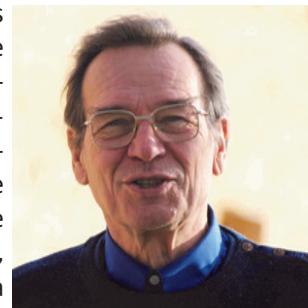


Photo : François Philiponeau - ATD

Cela suppose qu'ils aient tous envie de travailler.

Lorsqu'il y avait encore beaucoup de monde à la messe, les clochards étaient là pour faire la manche. Je me suis mis un jour à discuter avec eux. Une fois, deux fois, pas trois, parce qu'ils étaient dans mon atelier, à travailler pour gagner leur salaire ; ils faisaient la manche parce que personne ne les employait, c'est aussi simple. Alors, au début, ce n'est pas brillant, on n'a pas toutes les sécurités que les lois imposent, mais il faut bien commencer. D'abord la vie, les réglementations viennent après. On ne discourt pas, on fait ; on écoute d'abord, après seulement on peut discuter. Les EBE embauchent en CDI, mais l'idéal est qu'ils retrouvent une place dans une entreprise classique, où ils seront mieux payés ; dans nos entreprises, ils touchent le smic.

La notion de territoire est très forte dans cette initiative ; les gens sont-ils à ce point solidaires, eux qui peuvent avoir de solides préjugés à l'encontre des chômeurs de longue durée ?

Comme ils ne se montrent pas facilement, ces chômeurs peuvent être invisibles, en tout cas, ils ont du mal à se défendre lorsqu'on les juge et les condamne. Sur un territoire, on vise l'exhaustivité, à savoir tous les chômeurs de longue durée sans exception. Quant à cette expérimentation, puisque par là on peut leur donner une nouvelle chance, et qu'il y a des financements (18 000 € par personne et par an), on ne peut s'y opposer. L'expérimentation commence seulement, et je ne sais ce qu'elle produira sur les territoires en question, sur les consciences des uns et des autres ; pour l'heure des partenaires sociaux se parlent, ce qui n'était pas le cas, ils travaillent même ensemble. J'espère qu'au plan de la nation tout entière on s'apercevra qu'on a tous envie de travailler, malgré les aléas de la vie, et que personne n'est inemployable. Et dire que je n'ai jamais eu d'ambition nationale. Je dois être un homme de territoire.

LE CCSC DANS LE RÉSEAU CARITAS FRANCE - JEAN-PIERRE PASCUAL

Notre adhésion officialisée le 30 juin a vraiment débuté le 21 septembre 2017 lorsque nous avons été accueillis et présentés aux autres membres du réseau Caritas France.

L'assemblée générale du CCSC, le 9 février 2018, a ratifié cette adhésion, élu son conseil d'administration. Paul Israël, diacre et membre de la Mission de France est le nouveau président du CCSC.

Depuis quelques mois un groupe de travail CCSC - Secours catholique met en place une nouvelle formule de la lettre « Vaincre le chômage ». Vous la recevrez dès septembre prochain.

Nous voulons qu'un plus grand nombre puisse avoir régulièrement, plus souvent même, des repères pour agir contre le chômage, des textes de référence pour nourrir leur réflexion et pour certains leur foi. A l'aide de l'Evangile et de l'Enseignement social de l'Eglise.

Vous y trouverez aussi des expériences comme dans le numéro présent, mais avec une maquette largement remaniée.

Le site du CCSC a été créé en 2012 ; il doit lui aussi se moderniser, comme c'est inévitable.

Nous croyons qu'il faut porter un regard émerveillé sur le monde pour

comprendre le lien entre la question sociale et l'écologie intégrale, autrement dit le lien entre la pauvreté humaine et la pauvreté de la terre. Tout est lié, tout est donné, tout est fragile, tout est politique.

Ce socle commun nous fait entrer dans une dynamique de conversion et d'espérance, nous permet de repenser ensemble les inégalités et les défis écologiques.

Paul Israël succède

à Jean-Pierre Pascual

à la présidence du CCSC.

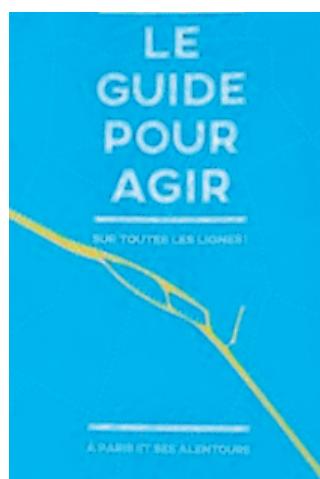
Nous les remercions vivement tous deux pour leur engagement.



Faites part de votre expérience et de votre avis pour une protection sociale plus égalitaire.
www.enqueteprotectionsociale.org



Avec la participation de Paul Israël - CCSC, Guillaume Almeras - Secours Catholique, Jean-Baptiste de Foucauld - Pacte Civique Projet - décembre 2017
www.revueprojet.com



Ce guide propose plus de 1000 contacts d'associations, 230 manières d'agir en île de France. Pour une société plus solidaire, écologique et démocratique.



Ces contributions sont issues d'une journée d'étude menée en novembre 2014 à propos des personnes en situation de grande pauvreté.
Lumen vitae 2017



ccsc.vlc@gmail.com
<http://ccscfrance.com/>

Publication trimestrielle

C.C.S.C. Centre Jean XXIII - 76 avenue de la Grande Charmille du Parc - 91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
CCP 35 267 11 X La Source - <http://ccscfrance.com> - E-Mail : ccsc.vlc@gmail.com - Tél 01 69 46 13 03

Directeur de la publication : Jean-Pierre Pascual

Rédaction : Gérard Marle - Dominique Bourguin - François Soulage - Paul Israël - Philippe Dauger - Marie-Christine Brun
Commission paritaire 76 885 AS - ISSN 1148 2214 - Imprimerie ANAIS-MONDIAL NET - 125/131 avenue Louis Roche 92230 GENNEVILLIERS